



Une économie fragile à l'aube de la deuxième vague

Après avoir été durement touchée lors du premier confinement, l'activité régionale a pansé une partie de ses plaies durant l'été, à la veille de la deuxième vague de la crise sanitaire. L'emploi salarié a repris un peu de vigueur, porté par le secteur tertiaire et l'intérim, malgré un recul de l'emploi industriel. Le taux de chômage est reparti toutefois à la hausse. Les créations d'entreprises ont repris, jusqu'à atteindre des niveaux remarquables. Enfin, le secteur touristique a limité les dégâts à l'été grâce à la clientèle résidente. Les perspectives restent peu engageantes, même si la perte d'activité lors du deuxième confinement serait bien moindre que durant celui du printemps.

Frédéric Lahi, Yann Leurs, Annelise Robert, Insee

Rédaction achevée le 30 décembre 2020

Au troisième trimestre 2020, l'économie d'Auvergne-Rhône-Alpes a retrouvé quelques couleurs après la première vague de la crise sanitaire marquée par un choc économique sans précédent, sans parvenir toutefois à atteindre son niveau d'avant-crise. Par rapport à la même période de 2019, la perte d'activité était estimée à 5 % en juillet, puis à 3 % d'août à octobre (figure 1). En novembre, lors du « reconfinement », la baisse d'activité a été considérable (-12 %), mais deux fois et demi moins marquée qu'en avril (-30 %). L'industrie et la construction, mais également les services non marchands, connaissent des pertes beaucoup plus limitées que lors du premier confinement. Les deux tiers de la perte d'activité de novembre sont dus aux services marchands, contre moins de la moitié en avril. En décembre, selon des données très provisoires, l'activité reviendrait à 8 % en dessous de son niveau d'avant-crise. Les informations régionales recueillies sur la consommation des ménages, relatives principalement aux transactions par cartes bancaires¹, font état d'un repli de la consommation également moins sévère qu'au premier confinement. Ces transactions reculent d'environ 30 % en glissement annuel sur le mois de novembre, contre -50 % en avril. Elles s'étaient bien redressées sur l'ensemble de la période allant de juin à octobre.

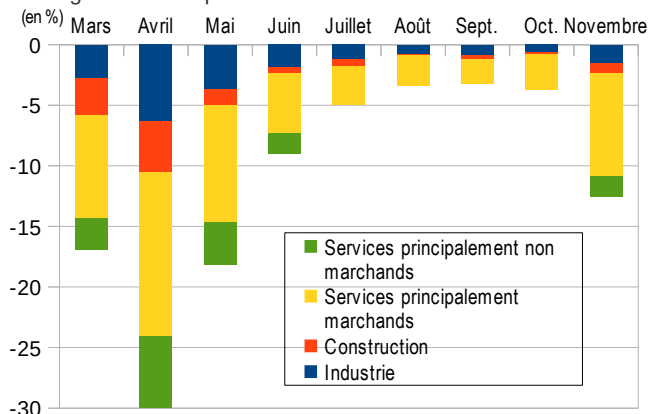
Net rebond de l'emploi total, mais en deçà de fin 2019

L'emploi salarié en Auvergne-Rhône-Alpes a repris de la

vigueur au troisième trimestre 2020, avec une hausse de 1,7 %, faisant suite à un semestre de repli. Il repasse ainsi au-dessus des trois millions de salariés. La région encaisse mieux les effets de la crise sanitaire que la France. Malgré 50 000 salariés supplémentaires en trois mois, l'emploi n'a pas retrouvé son niveau d'avant-crise (figure 2). Il manque encore 31 000 postes par rapport à fin 2019, soit -1 %. Le secteur public connaît un rebond plus modéré ce trimestre (+1,5 %), rythme identique au national, mais il a dépassé son niveau d'avant-crise de 0,7 %.

Une contraction de l'activité en novembre, toutefois moins marquée que lors du premier confinement

Estimation de la contribution sectorielle à la perte d'activité en Auvergne-Rhône-Alpes



Lecture : en novembre 2020, les services principalement marchands contribuent à réduire l'activité économique d'environ 8 points.

Source : Insee, calculs à partir de sources diverses

¹ **Avertissement** : ces données proviennent de Cartes Bancaires CB et couvrent l'essentiel des transactions par cartes bancaires. Elles sont tirées d'une extraction de transactions anonymisées et agrégées à l'échelle départementale afin de respecter les exigences de confidentialité. Ces informations sont sujettes à certaines limites et diffèrent des données nationales (voir Point de conjoncture du 7 mai 2020, p.21, pour en savoir plus).

Les Savoie et le Cantal peinent à retrouver leur niveau d'avant-crise

La reprise de l'emploi se ressent dans tous les départements de la région ce trimestre. Elle est particulièrement forte en Haute-Savoie (+ 2,2 %), dans l'Allier (+ 2,0 %) et dans l'Ain (+ 1,8 %). Elle est plus amortie dans le Cantal, avec + 1 %.

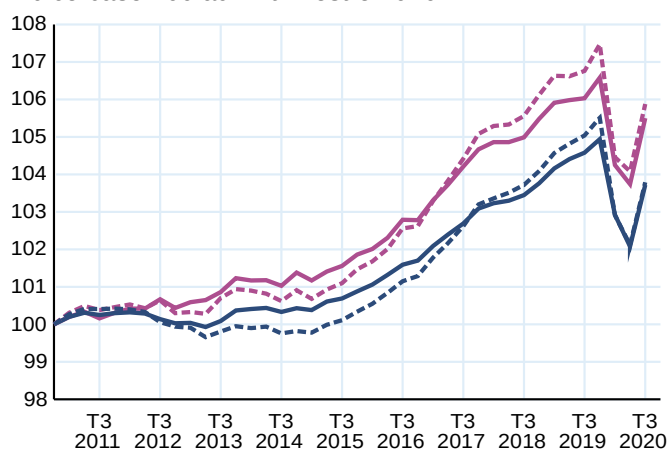
L'Ain et les Savoie ont pris de plein fouet l'arrêt économique de la première vague correspondant en partie à l'arrêt du tourisme hivernal. Alors que l'Ain se rapproche de son niveau de fin 2019 (- 0,9 %), la Haute-Savoie en reste encore très éloignée (- 1,9 %) et la Savoie peine également à retrouver son niveau pré-crise (- 1,3 %). Le Cantal a subi une baisse de 1,5 % depuis fin 2019. À l'inverse, le Puy-de-Dôme est le département où les effets de la crise ont été les plus limités à la fin du troisième trimestre 2020 (- 0,6 %).

2 Reprise de l'emploi avant la deuxième vague

Évolution de l'emploi salarié

- Emploi salarié total - Auvergne-Rhône-Alpes
- Emploi salarié total - France hors Mayotte
- Emploi salarié privé - Auvergne-Rhône-Alpes
- Emploi salarié privé - France hors Mayotte

indice base 100 au 4^e trimestre 2010



Note : données CVS, en fin de trimestre. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires. Champ : emploi salarié total (voir avertissement).

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acooss-Urssaf, Dares, Insee

L'intérim continue sa croissance

Comme souvent, le recours aux intérimaires a servi de variable d'ajustement lors des difficultés économiques, mais les embauches sont nombreuses lors de la reprise. À la fin du mois de mars, au début de crise sanitaire, l'emploi intérimaire a drastiquement baissé. Il a commencé à se relever au deuxième trimestre lors du premier déconfinement (+ 23,7 %) et a continué presque au même rythme au troisième trimestre, avec une croissance de 21,5 %, équivalent à l'embauche de 17 500 intérimaires. La croissance est un peu moins soutenue qu'en France (+ 22,8 %). Ainsi, le recours à l'intérim a augmenté de plus d'un tiers en Haute-Savoie et dans l'Allier, mais n'a crû que de 8,8 % en Savoie. Dans la région, l'écart fin septembre par rapport à la situation d'avant-crise s'évalue à - 9,6 %.

L'industrie ne se relève pas

En Auvergne-Rhône-Alpes, l'industrie est le seul secteur en recul au troisième trimestre 2020 : 1 400 salariés en moins, soit une baisse de 0,3 % (figure 3). Le niveau national est à peine mieux loti (- 0,2 %). Le secteur a dans un premier temps fait appel à beaucoup d'intérimaires et n'a pas encore amorcé de reprise. Actuellement, l'effectif salarié atteint le niveau de fin 2017.

Au sein de l'industrie, les différences sont notables selon les secteurs. L'industrie agroalimentaire et le secteur de l'énergie s'en sortent bien, avec des hausses respectives de 1,4 % et 0,8 %. Le niveau d'avant-crise a même été dépassé de 0,6 % et 0,7 %. À

l'opposé, tout ce qui concerne la fabrication d'équipements électroniques, de matériel de transport ou d'autres produits industriels subit des pertes d'au moins 0,6 % ce trimestre, soit 2 % d'écart avec l'avant-crise.

La situation est également disparate selon les départements. La Haute-Savoie (avec une forte implantation d'usines de décolletage) et la Haute-Loire (nombreuses entreprises de fabrication de plastiques et matériel de transport) accusent une décroissance de 0,8 %. Le Puy-de-Dôme subit une baisse de 0,6 %. En revanche, l'emploi industriel augmente modérément, entre 0,2 % et 1 %, dans l'Allier, en Ardèche, dans la Drôme et le Cantal.

L'emploi dans la construction gagne 1 700 salariés en trois mois, soit une croissance de 0,9 %, plus faible qu'en France (+ 1,3 %). L'Ardèche fait exception dans la région avec une contraction de 0,8 % et l'Ain maintient son niveau d'emploi. La Haute-Loire est la plus dynamique avec une évolution de + 1,6 %. Seul le premier trimestre 2020 a été négatif pour ce secteur dans la région et le niveau d'avant-crise a été largement dépassé (de 1,1 %). L'Ain, le Cantal ainsi que la Loire ne gommant pas les effets de la crise sanitaire.

3 En recul, l'industrie fait figure d'exception

Évolution de l'emploi salarié par secteur en Auvergne-Rhône-Alpes

Secteur d'activité	Effectif au 3 ^e trimestre 2020	Évolution par rapport au 2 ^e trimestre 2020		France hors Mayotte (en %)	Évolution par rapport à fin 2019 (avant-crise, en %)
		En effectif	En %		
Agriculture	24 700	+ 100	+ 0,5	- 0,2	- 0,6
Industrie	483 000	- 1 400	- 0,3	- 0,2	- 1,3
Construction	186 100	+ 1 700	+ 0,9	+ 1,3	+ 1,1
Tertiaire marchand hors intérim	1 303 200	+ 19 600	+ 1,5	+ 1,3	- 1,5
Intérim	99 200	+ 17 500	+ 21,5	+ 22,8	- 9,6
Tertiaire non marchand	934 000	+ 12 700	+ 1,4	+ 1,4	+ 0,4
Ensemble	3 030 100	+ 50 300	+ 1,7	+ 1,6	- 1,0

Note : données corrigées des variations saisonnières et arrondies pour les effectifs.

Champ : emploi salarié total.

Avertissement : les données du secteur agricole sont provisoires suite à des difficultés de traitement par la MSA. L'Insee réalise une estimation, en prolongeant les tendances des trimestres précédents et à partir des déclarations administratives.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acooss-Urssaf, Dares, Insee

Ce trimestre, 19 600 employés sont venus renforcer le tertiaire marchand hors intérim en Auvergne-Rhône-Alpes, soit une hausse de 1,5 %, plus importante qu'en France de 0,2 point. En trois trimestres, la crise a fait perdre 1,5 % de ses effectifs à ce secteur. Dans le Cantal, le nombre de salariés augmente modérément (+ 0,3 %), tandis que l'emploi en Haute-Savoie et en Ardèche s'accroît fortement, de 2,7 % et 3,5 %. Les entreprises d'hébergement et de restauration, particulièrement frappées par le confinement, reprennent de l'allant avec une hausse de 7 %, mais cela ne permet pas de retrouver l'effectif employé fin 2019 (baisse de 6,5 %). Les activités financières, d'assurances et immobilières enregistrent un recul limité (- 0,3 %). Seul le secteur de l'information et de la communication parvient à dépasser de 0,3 % le niveau d'avant-crise.

Stabilisation de l'activité partielle

En moyenne sur le troisième trimestre, le recours à l'activité partielle a concerné moins de 3 % des salariés, contre 17 % au trimestre précédent. Il s'est abaissé courant septembre à environ 1,8 % des salariés, voire beaucoup moins dans certains secteurs (moins de 0,5 % dans la construction et les services non marchands).

La crise fait nettement grossir le chômage

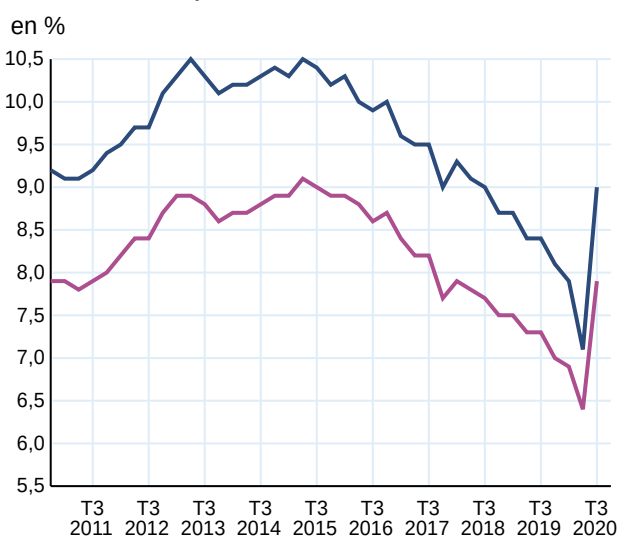
Après une baisse technique lors des deux premiers trimestres de l'année, le taux de chômage dans la région s'élève à 7,9 % de la population active fin septembre 2020. Par rapport à la fin 2019, avant la crise sanitaire, cela représente une hausse de 0,9 point, une évolution similaire à celle observée en France hors Mayotte. Auvergne-Rhône-Alpes revient ainsi à un niveau proche de début 2018 (figure 4), mais fait partie des quatre régions qui conservent un taux de chômage sous les 8 %.

Au niveau départemental, les évolutions sont assez resserrées. En comparaison avec le niveau de fin 2019, la Haute-Loire limite la hausse à 0,7 point. À l'inverse, la Haute-Savoie et l'Ain encaissent une progression de respectivement 1,3 point et 1,0 point. Dans tous les autres départements, le taux de chômage s'accroît de 0,8 ou 0,9 point. L'Ardèche et la Drôme relèvent les taux de chômage les plus élevés de la région avec 9,7 %, talonnés par l'Allier (9,6 %).

4 Le taux de chômage grimpe en flèche

Taux de chômage

— Auvergne-Rhône-Alpes
— France hors Mayotte



Note : données CVS, en fin de trimestre. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.
Source : Insee, taux de chômage au sens du BIT et taux de chômage localisé

Le nombre de demandeurs d'emploi reflue, sans gommer la crise

Fin octobre, la région dénombre 401 400 demandeurs d'emploi de catégorie A (sans activité). Bien qu'en baisse continue depuis le pic d'avril, dans un contexte national similaire, le niveau reste encore largement supérieur à celui d'avant-crise (+ 10,2 % par rapport à février). La Haute-Savoie, l'Ain et la Savoie sont les départements qui subissent le plus les effets de la crise, avec respectivement + 20,9 %, + 12,6 % et + 12,3 %.

Le nombre de demandeurs d'emploi de catégories A, B et C (sans activité et en activité partielle) se replie également en octobre. Contrairement à ce qui se passe pour les seuls demandeurs d'emploi de catégorie A, la baisse s'observe uniquement à partir du mois de juillet dans la région. Au niveau départemental, la Haute-Savoie se démarque de nouveau avec une hausse de 15,2 % du nombre de ses demandeurs d'emploi de catégorie A, B et C depuis février. L'Ain et la Savoie la suivent bien plus loin avec des hausses proches de 8,5 %.

Les créations d'entreprises rattrapent largement le creux du premier confinement

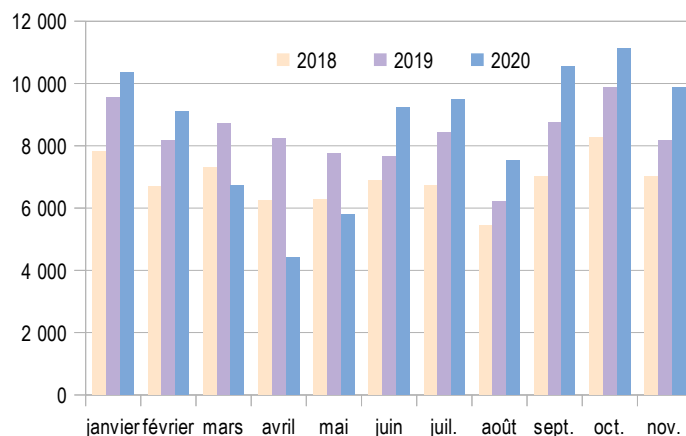
En Auvergne-Rhône-Alpes, les créations d'entreprises battent des records depuis juin et atteignent des niveaux inédits, notamment en septembre et en octobre, avec plus de 10 000 immatriculations mensuelles (figure 5). En cumul sur la période janvier-novembre, la région totalise 94 200 créations en 2020, soit une hausse de 2,9 %

par rapport à l'année record de 2019, et ce malgré le premier confinement.

Les créations d'entreprises se concentrent dans les départements du Rhône, de l'Isère et de la Haute-Savoie, qui comptent pour plus de la moitié du total régional. Cependant, sur janvier-novembre, le Rhône enregistre une baisse de 1,7 % par rapport à l'année précédente. Tous les autres départements sont à la hausse, à l'instar du Puy-de-Dôme (+ 8,8 %), de la Haute-Savoie (+ 8,2 %) ou de la Loire (+ 7,2 %).

5 Intensification des créations d'entreprises

Créations mensuelles d'entreprises en Auvergne-Rhône-Alpes



Note : données brutes

Source : Insee, REE

La construction de logements continue de décélérer

Sur la période septembre 2019-septembre 2020, 52 400 constructions de logements ont été commencées en Auvergne-Rhône-Alpes. Comparé au cumul annuel de l'année précédente, cela représente un repli de 3,4 %. Cette baisse s'inscrit dans un contexte national encore plus turbulent (- 5,9 %). Le Puy-de-Dôme, l'Ardèche, l'Ain et la Savoie encaissent de forts reculs, allant jusqu'à - 16 % pour cette dernière. La Drôme et la Loire progressent respectivement de 3,8 % et 4,8 %. Le triptyque Haute-Savoie, Rhône, Isère, comptant pour près des deux tiers du total régional, reste quasi stable.

Sur la même période, les autorisations de constructions ne se portent guère mieux et baissent de 4,4 % dans la région, mais à un niveau moindre qu'en France (- 10,1 %). La situation par département est extrêmement hétérogène. Le Puy-de-Dôme perd 41 % de ses autorisations, l'Allier 32 % et l'Isère 20 %. À l'inverse, l'Ain progresse de 11 %, le Rhône garde sa dynamique et augmente de 19 %, permettant ainsi de limiter les pertes régionales. ■

Avertissement sur le marché du travail :

Au troisième trimestre 2020, le taux de chômage au sens du BIT rebondit fortement après une baisse « en trompe-l'oeil » sur les deux premiers trimestres de l'année. En effet, pour être considéré comme chômeur, il faut être sans emploi, disponible pour travailler et avoir fait des démarches actives de recherche d'emploi. Au cours des deux premiers trimestres de l'année 2020, la période de confinement a fortement affecté les comportements de recherche active d'emploi (en particulier pour les personnes sans emploi dont le secteur d'activité était à l'arrêt), ainsi que la disponibilité des personnes (contrainte de garde d'enfants par exemple). Au total, la nette baisse du chômage au sens du BIT début 2020 ne traduisait pas une amélioration du marché du travail mais un effet de confinement des personnes sans emploi.

L'introduction de la déclaration sociale nominative (DSN) en remplacement du bordereau récapitulatif de cotisations (BRC) peut entraîner des révisions accrues sur les données, durant la phase de montée en charge de la DSN. Les niveaux de l'emploi « privé » publiés par les Urssaf et par l'Insee se distinguent du fait d'écarts de champ et de concept, et de légères différences peuvent exister sur les taux d'évolution. Dans cette note régionale, contrairement au Point de conjoncture national, l'intérim n'est pas ventilé par activité. Cela entraîne des évolutions par secteur parfois divergentes, notamment dans l'industrie qui emploie de nombreux intérimaires.

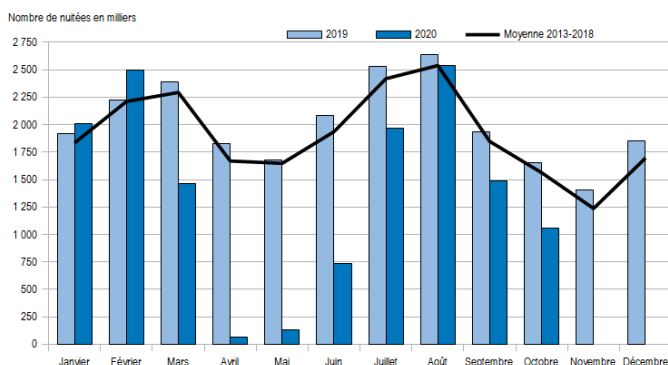
Une saison touristique estivale moins mauvaise qu'en France

Les hôtels de la région ont connu une baisse très nette de fréquentation en juillet-août (-12,6 % en nombre de nuitées par rapport à la même période de 2019), cependant contenue par rapport à la France métropolitaine (-29,9 %). L'hôtellerie indépendante a mieux résisté (-4,6 %) que l'hôtellerie de chaîne (-23,3 %). Tandis que les nuitées des étrangers s'effondraient de moitié, la bonne tenue de la fréquentation des résidents français (+1,7 %, contre -5,6 % en France) a permis aux hôtels régionaux de limiter les dégâts. Avec un recul de 0,8 %, l'attractivité des zones de montagne de notre région est moindre que dans des massifs pyrénéens ou jurassiens, mais a attiré bien plus que les villes (-18 %) ou la campagne (-9,3 %). La Haute-Loire, la Savoie et le Cantal se distinguent tout de même par des hausses de fréquentation assez sensibles en août.

En septembre, la dégradation est très nette : le nombre de nuitées baisse de 23 % par rapport à septembre 2019, situation moins dramatique qu'en France (-42 %). Selon des données provisoires, octobre connaîtrait, malgré un confinement entré en vigueur seulement à la fin du mois, une chute de plus du tiers du nombre de nuitées régionales (figure 6). Le taux d'occupation serait à peine meilleur que celui du mois de mars.

6 L'activité hôtelière est fortement pénalisée

Nombre de nuitées dans les hôtels d'Auvergne-Rhône-Alpes



Note : données mensuelles brutes.

Source : Insee, en partenariat avec les comités régionaux du tourisme (CRT) et la DGE, enquêtes Hôtellerie 2013-2020

Les dépenses touristiques par carte bancaire des résidents français, qui couvrent des secteurs plus larges que celui de l'hôtellerie et de la restauration, ont repris des couleurs à partir de la mi-juillet, jusqu'à atteindre 16 % de hausse en glissement annuel au mois d'août. Cette reprise ne compense pas, loin s'en faut, le recul observé au printemps.

Après l'effondrement du printemps (-90 % en avril), les chiffres d'affaires des hôtels et des restaurants ont connu des évolutions dissemblables. Les pertes des hôtels atteignaient encore 23 % en juillet puis 10 % en août, alors que celles des restaurants s'étaient réduites à moins de 4 % dès juillet (figure 7). En septembre, les perspectives s'assombrissent (perte en hausse à 6 % pour les restaurants, 19 % pour les hôtels).

Insee Auvergne-Rhône-Alpes
165 rue Garibaldi - BP 3184
69401 Lyon cedex 03

Directeur de la publication :
Jean-Philippe Grouthier

Rédaction en chef :
Thierry Geay
Philippe Mossant

ISSN (en ligne) : 2493-0822

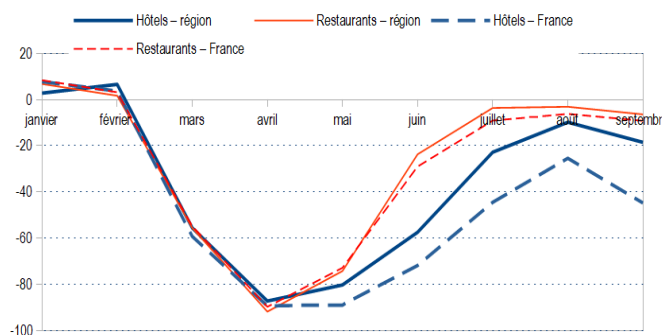
© Insee 2021

Pour en savoir plus

- « Impacts économiques de la crise sanitaire en Auvergne-Rhône-Alpes », *Insee Conjoncture Auvergne-Rhône-Alpes*, mai 2020
- Point de conjoncture du 2 décembre 2020 : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4473296>
- « Une économie diminuée », *Note de conjoncture*, Insee, 6 octobre 2020

7 Remontée du chiffre d'affaires plus précoce pour les restaurants

Évolution des chiffres d'affaires par rapport au même mois de 2019 (en %)



Champ : unités légales monorégionales pérennes de 2017 à 2020, dont l'activité principale n'a pas bougé durant cette période.

Sources : DGFIP, Insee

Contexte international – La fin d'année 2020 reste sous le signe de la crise sanitaire

Après le rebond du troisième trimestre 2020, la résurgence de l'épidémie a conduit à durcir les mesures de restrictions, pesant sur l'activité économique du quatrième trimestre en Europe et notamment sur la consommation des ménages. Les services sont a priori davantage affectés par ces mesures que l'industrie. La situation diffère cependant selon les pays, dépendant en Europe de la mise en place de confinements d'intensité variable, tandis qu'aux États-Unis la consommation des ménages aurait été moins affectée. De son côté, la Chine, épargnée par cette deuxième vague épidémique, poursuit sa reprise entamée au printemps 2020.

Contexte national – Un deuxième confinement moins pesant que le premier sur l'activité

Après le point bas atteint au deuxième trimestre, l'activité a rebondi de manière très vive au troisième trimestre (+18,7 %) par rapport au trimestre précédent et la consommation a quasiment retrouvé son niveau d'avant-crise. Par la suite, le renforcement des mesures de restriction en octobre puis le confinement instauré en novembre auraient entraîné un nouveau recul de l'activité, de l'ordre de 4 % au quatrième trimestre par rapport au troisième. L'impact aurait cependant été moins fort qu'au printemps. Les secteurs les plus pénalisés auraient été ceux directement soumis aux mesures de restriction (services de transport, hébergement et restauration, activités de loisirs...) tandis que les autres secteurs, tirant parti de l'expérience acquise lors du premier confinement, auraient davantage maintenu leur activité (industrie et construction notamment).

Après une contraction du PIB d'environ 9 % en 2020, le début de l'année 2021 reste marqué par de forts aléas, liés à l'évolution à court terme de la situation sanitaire.

